

● **RAPPORT LOI TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**

Article 173

Avril 2021

ÉDITO

L'ENJEU CLIMATIQUE, UNE COMPOSANTE ESSENTIELLE D'UNE DÉMARCHE DE RSE HOLISTIQUE

L'année 2015 a marqué un tournant décisif en matière de lutte contre le changement climatique, avec l'aboutissement de l'Accord de Paris avec des objectifs ambitieux visant à limiter la hausse de la température globale à 2°C d'ici à 2100 et à poursuivre les efforts en direction d'1,5°C.

De tels engagements, adoptés par 195 pays, impactent l'ensemble des secteurs qui doivent adapter, voire repenser, leur modèle économique, selon l'ampleur de leurs externalités environnementales.

La mobilisation actuelle et continue de la place financière pour une transition vers une économie bas carbone, portée par de nombreux acteurs et organisations souligne la trajectoire empruntée par notre secteur pour une économie plus soutenable.

Les investisseurs ont tous un rôle primordial à jouer dans cette transition vers un modèle de développement économique et financier plus soutenable, notamment en tenant compte de ces enjeux climatiques dans leurs choix d'investissement, ainsi que le préconise l'article 173 de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte. C'est dans cette optique qu'Ostrum Asset Management (Ostrum) a initié de nombreuses actions visant à répondre à l'enjeu climatique et à l'intégrer à son activité et à ses pratiques, présentées au sein de ce document.

Ostrum s'est en effet engagée à renforcer sa politique climat en agissant en priorité sur le charbon. Parallèlement, elle confirme sa volonté de faire de l'engagement individuel et collectif un moyen d'agir en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique, tout en développant le financement d'une économie bas-carbone à travers les obligations vertes. Elle s'associe aussi à différentes instances de place et participe régulièrement à des groupes de travail.

En tant que gérant d'actifs pour compte de tiers, la satisfaction de nos clients est naturellement une préoccupation de chacun d'entre nous au quotidien. Mais en tant que leader¹ sur notre marché, et en acteur clé de la gestion responsable, nous avons d'autant plus à cœur d'offrir à nos clients des produits responsables, intégrant les dimensions environnementales, sociales et de gouvernance. Nous nous mobilisons pour identifier l'impact potentiel de ces dimensions sur l'analyse fondamentale des émetteurs et leur profil de risque, en cela qu'elles contribuent à la performance responsable et de long terme de nos produits et in fine à celle de nos clients.

En complément, et parce que chacun de nos clients est unique, nous sommes en mesure d'offrir des produits répondant précisément à la spécificité de leur philosophie ESG (Environnement, Social et Gouvernance). Si l'intégration des dimensions ESG est incontournable et enrichit notre activité, l'intensité avec laquelle ces dimensions influent sur nos univers d'investissement et la construction de nos portefeuilles a bien vocation à s'adapter aux exigences de nos clients.

Au dernier trimestre 2020, le rapprochement des équipes de gestion taux et obligations d'Ostrum AM et de La Banque Postale AM, au sein d'Ostrum, a permis de confirmer l'ambition de cette nouvelle entité en matière de climat, en se fixant de nouveaux objectifs pour mieux répondre aux enjeux environnementaux.

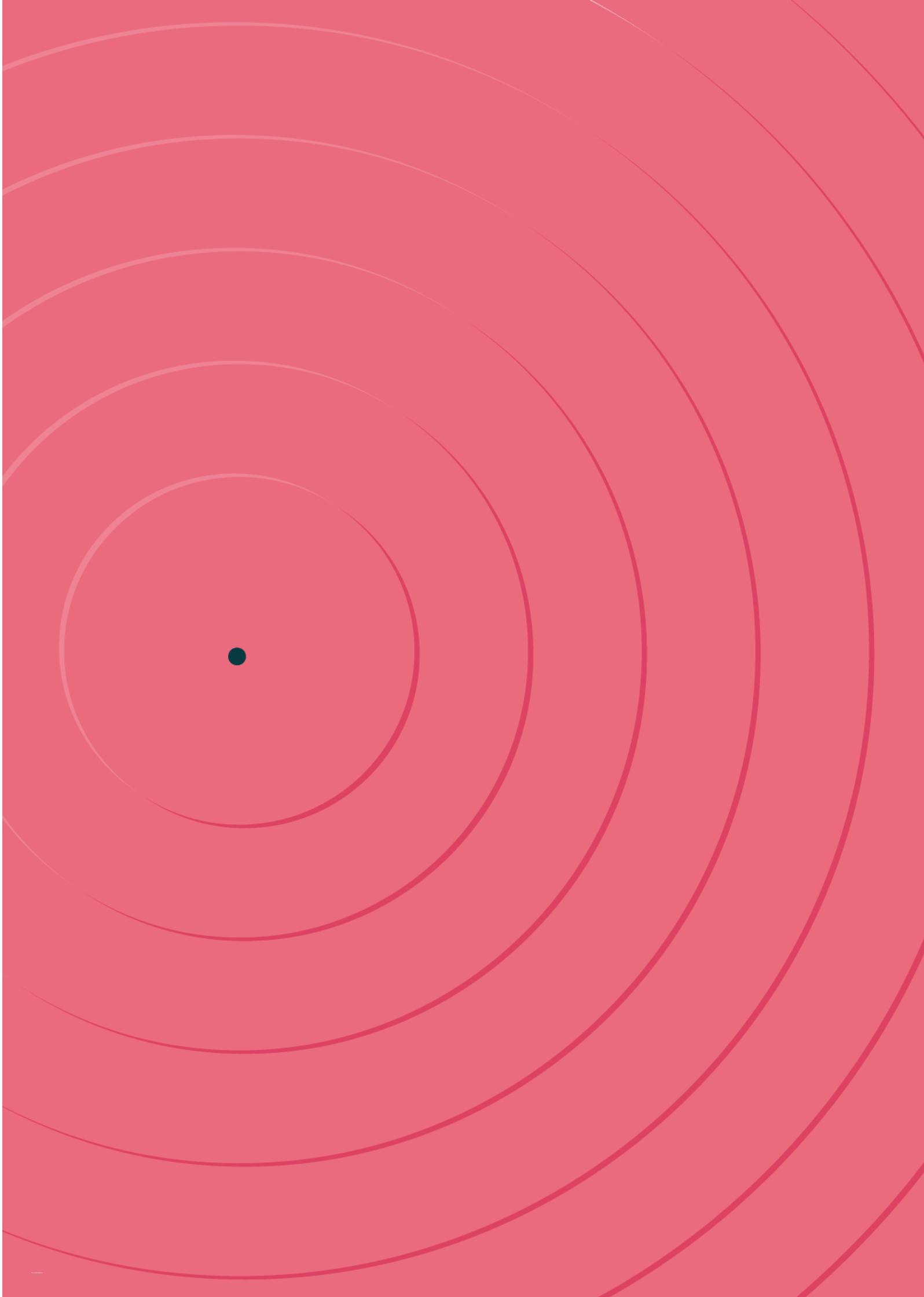
Bonne lecture !

¹ Source : classement IPE

SOMMAIRE

1.	RAPPEL DES ENJEUX DE LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	7
2.	POLITIQUE CLIMAT CHEZ OSTRUM AM	8
3.	NOTRE POLITIQUE SECTORIELLE POUR AGIR CONTRE LE CLIMAT	9
4.	NOTRE STRATÉGIE DE FINANCEMENT D'UNE ÉCONOMIE À FAIBLE ÉMISSION CARBONE	11
5.	UNE GESTION ACTIVE ET RESPONSABLE	14
6.	NOTRE POLITIQUE D'ENGAGEMENT POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	22
7.	CONTRIBUTION À LA DÉFINITION DE STANDARDS ET RÉCOMPENSES	25
8.	UNE ORGANISATION ET DES MOYENS DÉDIÉS	29





1. RAPPEL DES ENJEUX DE LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (communément appelée LTECV ou LTE), publiée en 2015, est une avancée majeure en France qui oblige les acteurs financiers à prendre des engagements en faveur du climat et de la lutte contre le réchauffement climatique. Cette loi a pour objectif de réduire les émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) de 40 % par rapport à 1990 d'ici 2030 et de 75 % d'ici 2050.

L'article 173 fait de la LTE la première réglementation nationale au monde à inciter les investisseurs gérant moins de 500 millions d'euros ou à imposer aux investisseurs institutionnels et sociétés de gestion, des obligations d'information sur leur gestion des risques liés au climat, et plus largement l'intégration de paramètres environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur politique d'investissement. L'article 173 impose donc aux sociétés de gestion et investisseurs de :

- communiquer sur l'intégration des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dans leurs politiques d'investissement ;
- décrire de manière qualitative et quantitative leur exposition au risque climatique ;
- publier annuellement l'empreinte carbone des actifs détenus ;
- présenter la contribution au respect de l'objectif international de limitation à 2°C du réchauffement climatique et à la transition énergétique et écologique ;

Ainsi, l'article 173 est une innovation législative de premier ordre pour l'investissement responsable, car elle valide l'obligation pour les investisseurs institutionnels de communiquer sur leur gestion du risque climat et de la part carbone de leurs portefeuilles. De ce fait, cet article a fait office de déclic, afin que les différents acteurs financiers, petits ou gros, s'engagent en faveur du climat, pour mieux aligner leurs choix d'investissement sur l'objectif fixé par la LTE.

Le présent rapport a donc pour objet de présenter les initiatives d'Ostrum AM en termes d'investissement responsable. L'intention d'Ostrum AM est d'être le plus transparent possible, pour le régulateur, mais surtout pour ses clients et pour toute partie prenante avec qui elle interagit.

Dans la lignée des engagements pris par la place financière de Paris lors de la COP 21 de 2015, Ostrum AM s'engage à contribuer activement à la nécessaire lutte contre le réchauffement climatique et à la transition vers une économie bas carbone. En 2019, suite à la Déclaration de la Place Financière du 2 juillet², Ostrum a renforcé son action, tant au niveau des réflexions de Place qu'à l'échelle de sa propre politique.

² https://financefortomorrow.com/app/uploads/2019/07/D%C3%A9claration-de-la-place-financi%C3%A8re-de-Paris_02072019-4.pdf

2. POLITIQUE CLIMAT CHEZ OSTRUM AM

NOTRE PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

Notre mission d'entreprise est de **prolonger les engagements de nos clients par l'investissement et ainsi contribuer à leurs côtés à assurer les projets de vie, la santé et la retraite des citoyens européens**. C'est pourquoi Ostrum AM s'est engagée sur les problématiques de développement durable et de financement responsable depuis plus de 35 ans³.



Nous pouvons ainsi éclairer et accompagner nos clients, influencer les émetteurs et contribuer aux réflexions de la Place Financière.

L'ambition d'Ostrum AM en matière de gestion responsable conduit naturellement à impliquer un nombre croissant de collaborateurs, ayant des niveaux de responsabilités et des activités différentes, dans la mise en œuvre de cette même ambition.

Nous sommes convaincus que les sociétés prenant en compte les critères ESG, dont le climat, bénéficient sur la durée d'une croissance de leurs résultats supérieure aux concurrents qui ne le font pas et font peser un moindre risque au niveau du crédit.

Ainsi, fruit d'une réflexion approfondie menée sur plusieurs années, notre démarche de gestion d'actifs responsable s'articule autour d'initiatives spécifiques en faveur du climat déclinées au quotidien par les équipes d'investissement, selon les spécificités de leur classe d'actifs, et principalement à 3 niveaux : l'intégration, l'engagement et l'exclusion.

En tant que gérant d'actifs pour compte de tiers, **la satisfaction de nos clients est naturellement une préoccupation de chacun d'entre nous au quotidien**. Et en tant qu'acteur clé de la gestion responsable, nous avons d'autant plus à cœur d'offrir à nos clients des produits responsables, intégrant l'enjeu climatique. Nous nous mobilisons pour identifier l'impact potentiel de cette dimension sur l'analyse fondamentale des émetteurs et leur profil de risque, contribuant ainsi à la performance responsable et de long terme de nos produits et à celle de nos clients. Et parce que chacun de nos clients est unique, nous sommes en mesure d'offrir des produits répondant précisément à la spécificité de leur politique climat. Si l'intégration des dimensions ESG est incontournable et enrichit notre activité, l'intensité avec laquelle la dimension climat influe sur nos univers d'investissement et la construction de nos portefeuilles a bien vocation à s'adapter aux exigences de nos clients.

³ À travers des opérations capitalistiques qui ont conduit à la création d'Ostrum AM le 1^{er} octobre 2018.

LES PILIERS DE NOTRE ENGAGEMENT CLIMAT

1. Renforcer notre politique d'exclusion sectorielle et de désinvestissement, qui exclut les secteurs ou entreprises ne respectant pas certains principes de responsabilité fondamentaux avec, notamment, en premier lieu, notre politique de sortie charbon.
2. Développer une stratégie de financement à faible émission carbone.
3. Offrir une gestion responsable et active pour nos fonds ouverts et au service des politiques climat de nos clients.
4. Dialoguer avec les entreprises et nourrir notre engagement, tant du côté des sociétés dont nous détenons des actions en portefeuille, que de celles émettrices d'obligations, afin de les sensibiliser aux risques et opportunités du changement climatique dans leur modèle économique.
5. Participation aux réflexions avec les instances de place et associations professionnelles pour contribuer aux initiatives de la Place Financière à la lutte contre le réchauffement climatique.
6. Se doter des moyens nécessaires en termes d'organisation et d'outils pour répondre aux enjeux du climat.

3. NOTRE POLITIQUE SECTORIELLE POUR AGIR CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

3.1 POLITIQUE SECTORIELLE

Le levier fondamental pour lutter contre le réchauffement climatique est la diminution des gaz à effet de serre. Cette dernière ne sera rendue possible que par une transition énergétique qui permettra de réduire nos dépendances aux énergies fossiles et ainsi arriver à une société décarbonnée. L'ambition d'Ostrum, à travers ses politiques sectorielles et de désinvestissement, est d'accélérer ce phénomène en accompagnant les émetteurs dans cette transformation.

En 2019, Ostrum avait renforcé sa politique d'exclusion charbon, en n'investissant plus dans les entreprises qui tirent plus de 25 % de leurs chiffres d'affaires de la production d'énergie générée par le charbon ou provenant de la production de charbon (contre 50 % auparavant en 2018) - avec un désinvestissement définitif d'ici juin 2021.

En 2020, nous avons une nouvelle fois renforcé notre politique en mettant en place des engagements de dialogue et des exclusions, afin d'assurer l'accélération de la sortie charbon des entreprises dans lesquelles nous investissons. Cette politique est effective depuis le 1^{er} janvier 2021.

Ainsi, Ostrum Asset Management n'investit plus dans les entreprises :

- qui développent de nouvelles capacités charbon (y compris les développeurs d'infrastructures). Cette politique est mise en œuvre au 1^{er} janvier 2021 pour les investissements, et avec un délai de 6 mois, dans des conditions normales de marché, pour les désinvestissements du capital des entreprises concernées ;
- qui n'auront pas défini, en 2021, un plan de sortie du charbon en ligne avec les Accords de Paris. Les entreprises qui n'auraient pas déjà de plan de sortie dès 2020 seront averties de ce délai par le biais de la politique d'engagement individuel d'Ostrum Asset Management. Nous veillerons à nous assurer de la crédibilité de ces plans de sortie et de leur financement. L'arrêt des investissements sur ce critère se fera à partir du 1^{er} janvier 2022, avec un délai de 6 mois prévu pour les sorties de stocks et dans des conditions normales de marché. Cet élément est donc un axe d'engagement et de dialogue fort qu'Ostrum Asset Management entend mener avec les entreprises.
- Ostrum Asset Management exclut également de son univers d'investissement les entreprises dont l'activité principale repose sur la production, le transport, la vente de charbon extrait par l'une des techniques d'extraction les plus agressives et survenant dans les Appalaches, dans l'est des États-Unis (Mountain top removal - MTR).

Les émetteurs charbon qui ne seraient pas écartés sur la base de l'un des critères précédents sont exclus à partir du 1^{er} janvier 2021 s'ils dépassent les seuils de 20 millions de tonnes de production annuelle de charbon thermique et de 10 GW de capacité installée. De même, Ostrum n'investit plus dans les entreprises qui tirent plus de 30 % de leur production d'énergie générée par le charbon. Ces trois derniers seuils correspondent aux seuils de la GCEL 2019 (Global Coal Exit List). De la même manière, les désinvestissements du capital des entreprises concernées se fera dans un délai de 6 mois (dans des conditions normales de marché).

L'ensemble des seuils d'exclusion seront par ailleurs revus d'ici fin 2021.

Au plus tard, Ostrum Asset Management désinvestira tous les émetteurs charbon avant les dates butoirs de 2030 pour l'OCDE et de 2040 pour les pays hors OCDE, sans exception possible.

Pour plus d'informations sur cette politique, veuillez la consulter sur notre [site internet](#).

La mise à jour de notre politique charbon a été la priorité pour l'année 2020. Pour aller plus loin et continuer à renforcer notre stratégie climatique, nous avons décidé de travailler dès 2021 sur d'autres secteurs très polluants, notamment le pétrole et le gaz.

3.2 POLITIQUE DE GESTION DES CONTROVERSES

Ostrum AM assure une veille constante des controverses, grâce à sa recherche interne propriétaire et les informations de ses fournisseurs de données spécialisés :

En interne, la Recherche (une vingtaine d'analystes et de gérants analystes Crédit et Action) surveille de près les émetteurs et anticipe le plus souvent les controverses sévères avant qu'elles ne deviennent très matérielles. Elle communique quotidiennement avec les gérants, lors du Morning Meeting, ainsi que dans les comités dédiés (revue sectorielles, par exemple) ou des monographies par émetteur. D'autre part, Ostrum AM a développé un outil interne pour remonter les alertes de controverses sévères signalées par nos providers

sur le périmètre de nos investissements, pour alerter la Gestion en temps réel, de manière à ne pas manquer une controverse qui aurait peut-être échappé à l'analyste par sa soudaineté (un accident environnemental majeur, par exemple, mettant en lumière une faille dans la gestion des risques d'un émetteur qui n'aurait pas été porté à la connaissance du marché).

De cette manière, nous suivons les controverses – y compris environnementales – de très près, et sommes en mesure d'évaluer leur matérialité sur les risques d'un émetteur donné.

Ostrum AM s'engage à exclure tout instrument financier d'émetteurs privés présentant des atteintes graves et avérées à un socle de standards fondamentaux. Les émetteurs ciblés sont toutes les entités, cotées ou non cotées, pour lesquelles sont avérées des controverses sévères aux principes défendus par les standards internationaux communément établis (Nations Unies, OCDE), portant gravement atteinte aux droits de l'homme, aux droits du travail, à l'éthique des affaires, mais aussi à la préservation de l'environnement.

De cette façon, nous ne capturons pas seulement dans notre politique de controverses celles qui ont une matérialité avérée, mais aussi celles qui sont du domaine de l'éthique.

Pour plus d'informations sur cette politique, veuillez la consulter sur notre [site internet](#).

4. NOTRE STRATÉGIE DE FINANCEMENT D'UNE ÉCONOMIE À FAIBLE ÉMISSION CARBONE

4.1 LES OBLIGATIONS DURABLES

En 2020, Ostrum AM a significativement renforcé son exposition et son expertise dans les obligations durables

Sur l'ensemble du périmètre d'Ostrum AM⁴, les encours de GSSS⁵ bonds atteignent €14.9 Mds à fin 2020 via 405 émissions :



- ▶ 311 obligations vertes (11,6 Mds €)
- ▶ 50 obligations durables (1,9 Mds €)
- ▶ 44 obligations sociales (1,4 Mds €)

78 % de l'exposition en GSS bonds est constituée par des green bonds, 12,5 % pour les sustainability bonds et 9,5 % pour les social bonds.

⁴ Périmètre Old LBPAM (en date du 31/12/2020) et Old Ostrum (en date du 17/02/2021).

⁵ Green, social, sustainability & sustainability-linked bonds : Titres de dette émis sur un marché financier et destiné à financer des projets de lutte contre le réchauffement climatique, de soutien à la transition énergétique, etc. ou des projets sociaux et sociétaux.

Ostrum AM s'appuie aujourd'hui sur l'expertise de deux analystes spécialistes et d'une méthodologie propriétaire pour évaluer et analyser les obligations durables.

Compte tenu du caractère autolabélisé du marché des green bonds, il est important de développer en interne une méthodologie d'analyse de ces investissements pour éviter tout risque de green washing et suivre d'éventuelles controverses. Le processus d'analyse extra-financière des green bonds d'Ostrum AM repose sur une méthodologie de scoring⁶ propriétaire présentant deux axes :

- l'appréciation de la stratégie environnementale- climat de l'émetteur et la façon dont l'émission du green bond s'y inscrit, afin de mettre en avant le niveau de cohérence de l'émission avec la volonté de transition de l'émetteur ;
- l'évaluation de la structuration de l'instrument, notamment en termes de transparence dans l'allocation des fonds levés, de niveau de matérialité et d'impact effectif des projets financés.

L'analyse de ces deux axes est réalisée sur la base d'une dizaine d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs présentant des pondérations spécifiques en fonction de l'importance que nous leur octroyons. Cette analyse se matérialise par une note sur une échelle de 1 à 10 (1 étant la note maximum et 10 la note minimum). Seules les obligations notées de 1 à 7 sont effectivement considérées comme des green bonds par Ostrum.

Une notation peut avoir 3 statuts :

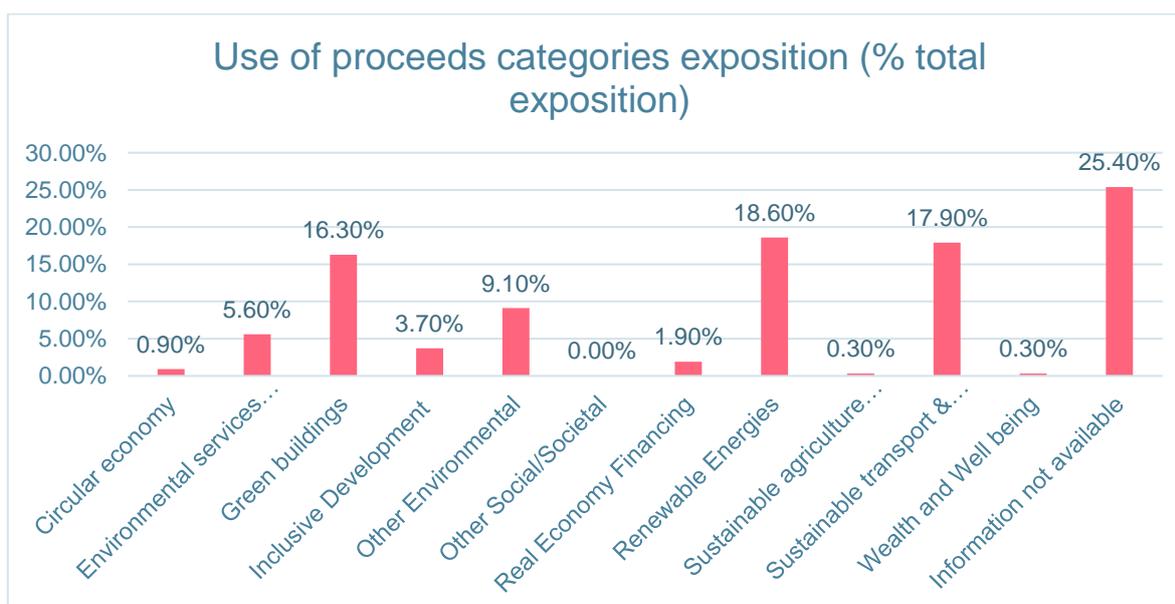
- « pre-scoring » pour les émissions dont le premier rapport d'allocation et d'impact n'a pas encore été publié ;
- « scored » pour les émissions dont le premier reporting a été publié ;
- « under-reviewed » pour les émissions faisant face à des controverses jugées matérielles.

Chaque notation doit faire l'objet d'un suivi au minimum annuel pouvant conduire à des actions d'engagement auprès de l'émetteur en cas, par exemple, d'insuffisance ou de manque de transparence des informations communiquées.

Les projets éligibles, vers lesquels sont fléchés les fonds levés dans le cadre d'une émission de green bond, font l'objet d'un mapping sur nos Thématiques Durables, sur les Objectifs de Développement Durables, ainsi que sur le référentiel du label Greenfin.

Les projets financés sont en majorité des projets d'énergies renouvelables, de bâtiments verts et de transports et mobilités durables.

Pour plus de détails, se référer au graphique suivant :

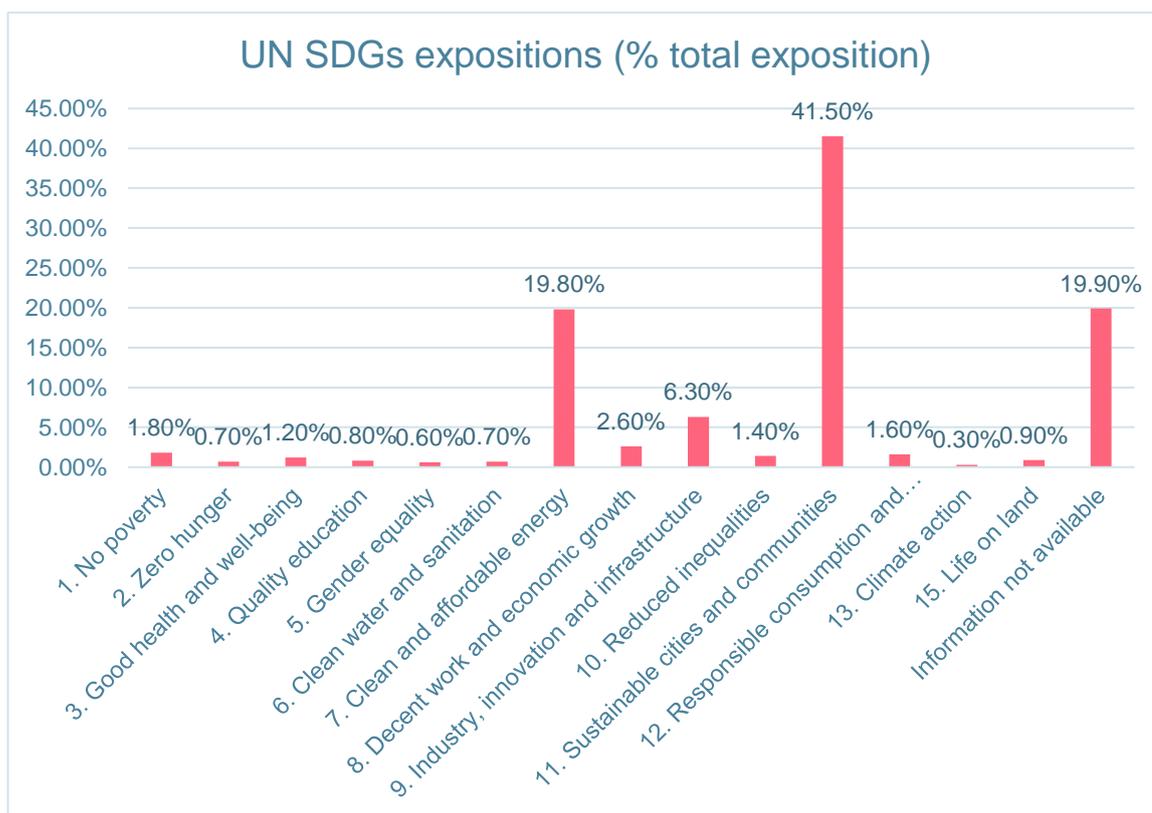


Source : Ostrum AM, 31/12/ 2020

⁶ Notation

Le financement de ces GSS bonds nous permet de contribuer à plusieurs des objectifs de développement durable de l'ONU⁷, et notamment ODD11 – Sustainable cities and communities, ODD1 – Clean and affordable energy et ODD9 – Industry, innovation and infrastructure.

Pour plus de détails, se référer au graphique suivant :



Source : Ostrum AM, 31/12/2020

En outre, nous sommes membres des *Green Bond Principles* et des *Social Bonds Principles*⁸ et nous participons régulièrement aux groupes de travail de place.

4.2 LABELLISATION ISR

Nous renforçons notre politique de labellisations ISR.

En effet, nous nous sommes fixés pour objectif que 98 % des encours de nos fonds ouverts obtiennent le Label ISR⁹ d'ici fin 2022.

Les fonds qui obtiennent le label ISR doivent notamment communiquer en toute transparence sur certains aspects de leurs performances environnementales, notamment en matière de mesure Carbone du portefeuille.

⁷ <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

⁸ <https://www.icmagroup.org/events/PastEvents/GBPAGM2020/>

⁹ Le label ISR est un label français créé en 2016 par le ministère de l'Économie et des Finances, dont l'objectif est d'offrir une meilleure visibilité aux fonds d'investissement de droit français respectant les principes de l'investissement socialement responsable.

La production d'un indicateur sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) directes (scope 1) et indirectes liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication d'un produit (scope 2) de son portefeuille (en tonnes d'équivalents de CO₂) est exigée.

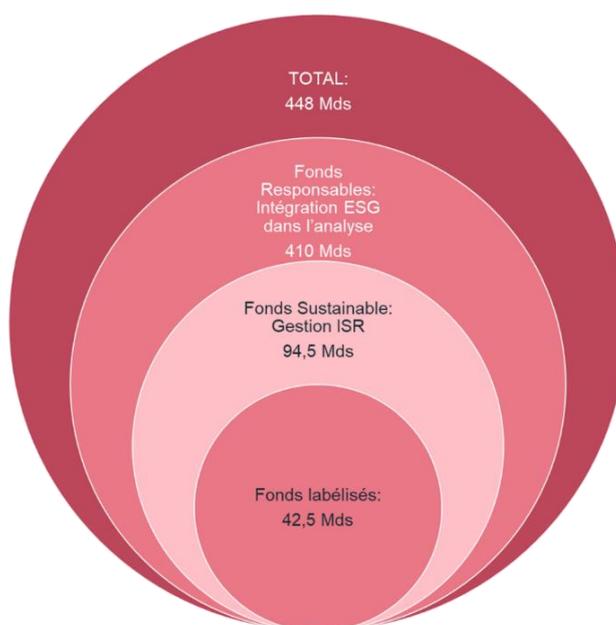
D'autres indicateurs pertinents peuvent être ajoutés : en particulier la WACI (weighted average carbon intensity) qui est la moyenne pondérée des émissions rapportées au chiffre d'affaires des entreprises.

Les fonds labellisés ISR couvrent des secteurs d'activités très variés et visent essentiellement à la qualité ESG du portefeuille et à la transparence du processus. On peut choisir de soutenir plus particulièrement un secteur ou une thématique, tels que les énergies renouvelables, la transition juste ou la lutte contre le réchauffement climatique.

Au 31 décembre 2020, nous avons obtenu le Label ISR pour 25 de nos fonds ouverts, soit 42,5 Mds € (9 % des actifs totaux sous gestion).

Nous poursuivons activement cette démarche sur les fonds ouverts et nous envisageons aussi de labelliser des mandats et fonds dédiés, à la demande de nos investisseurs.

5. UNE GESTION ACTIVE ET RESPONSABLE



Source : Ostrum AM, 31/12/ 2020

Quelques chiffres clés de l'ESG, l'ISR et nos AUMs :

- Fonds responsables : 91,6 % de nos encours intègrent une analyse des critères ESG. Nous pratiquons, au niveau de l'analyse, l'intégration des éléments E, S et G systématiquement sur presque toutes nos classes d'actifs (hors Asset Backed Securities) ;
- Fonds Sustainable : 21,10 % de nos encours intègrent des guidelines ESG dans le processus de gestion ;
- Fonds labellisés : 9,50 % de nos encours correspondent à des fonds labellisés par des organismes indépendants de labellisation ;
- Obligations vertes, sociales et durables¹⁰ : 3,32 % de nos encours correspondent à des green, social ou sustainable bonds.

¹⁰ Titres de dette émis sur un marché financier et destinés à financer des projets de lutte contre le réchauffement climatique, de soutien à la transition énergétique, etc. ou des projets sociaux et sociétaux.

5.1 UNE GESTION INTÉGRÉE

Parce que nous sommes convaincus que les dimensions ESG peuvent impacter l'analyse de la performance et le profil de risque des émetteurs, Ostrum AM **intègre ces dimensions à près de 100 % de ses actifs analysés**¹¹.

Ainsi, après avoir exclu les émetteurs les plus controversés de notre univers d'investissement grâce aux politiques d'exclusion déployées (développées ci-dessus), les équipes d'investissement évaluent systématiquement, et pour chaque émetteur sous-jacent, si les dimensions dites extra-financières ont un impact sur le développement et la durabilité de l'émetteur, tant en risque qu'en opportunité, et le cas échéant la probabilité d'occurrence d'événements matériels.

Les dimensions ESG, dont le climat, sont ainsi systématiquement intégrées à l'évaluation du risque et à l'analyse fondamentale des émetteurs.

Chaque équipe de gestion est mobilisée pour définir l'intégration la plus pertinente de ces éléments, en évaluant la matérialité de critères spécifiques et leurs impacts sur l'évaluation globale des émetteurs. L'intégration systématique et spécifique garantit la pertinence de notre approche.

5.1.1 AU SEIN DU FIXED INCOME

Les critères ESG sont intégrés au sein de tous les principaux processus d'investissement Obligataires ou Fixed Income, à travers la revue des critères ESG pertinents dans l'analyse fondamentale des émetteurs.

5.1.1.1 sur les émetteurs crédit

Le processus d'intégration ESG est basé sur notre conviction que les éléments matériels ESG, à l'image de n'importe quel autre élément matériel, peuvent avoir un impact sur le risque de crédit d'un émetteur et qu'ils peuvent par conséquent influencer sa notation fondamentale.

Un élément ESG est considéré comme « matériel » s'il a un impact positif ou négatif sur le profil de risque de crédit d'un émetteur, ainsi qu'une probabilité d'occurrence relativement élevée dans notre horizon d'investissement (qui est d'environ 3 ans, tout comme nos notations fondamentales).

Notre approche est qualitative. Elle repose sur la connaissance approfondie de nos analystes crédit : ils sont les mieux placés pour évaluer les éléments matériels impactant le risque de crédit des émetteurs dans les secteurs dont ils sont experts.

La Gouvernance est systématiquement étudiée et intégrée dans la section "Management, Stratégie et Gouvernance" présente dans nos rapports d'analyse. Les éléments Sociaux et Environnementaux sont considérés à chaque étape, c'est-à-dire au niveau de l'industrie, du business model et de l'analyse financière, et sont ainsi pris en compte dans le score de l'analyse crédit.

Nb : Dans notre univers d'investissement, un tiers des émetteurs « avoid » l'est pour des raisons de gouvernance. Cela démontre notre conviction concernant le rôle crucial des critères ESG dans l'évaluation du profil de risque futur d'une entreprise.

¹¹ Source : Ostrum AM au 31 décembre 2020.

Le processus d'intégration crédit est la combinaison d'une approche « émetteur par émetteur » et d'une approche sectorielle :

► **Approche « émetteur par émetteur »**

Le jugement de l'analyste est clé : la revue de tous les inputs extra-financiers est fondamentale pour évaluer la force/faiblesse d'un émetteur spécifique face à un élément ESG identifié.

Afin de pouvoir intégrer les critères ESG de manière uniforme, nous avons développé une typologie de risques/opportunités pour chaque pilier (E/S/G). Les analystes doivent ainsi garder à l'esprit cette typologie et l'intégrer dans leur évaluation du risque crédit des émetteurs.

Nous avons par exemple identifié que les problématiques matérielles environnementales sont généralement liées à deux risques : les « accidents » environnementaux (les catastrophes écologiques d'origine humaine), ou bien les risques de « transition » qui proviennent des changements dans le cadre réglementaire qui vise à réduire les risques environnementaux. Un risque de transition typique pour un constructeur automobile vient par exemple des nouvelles régulations sur la qualité de l'air (régulation des émissions de CO₂ en Europe, les émissions d'oxydes d'azote aux États-Unis, et la consommation de fioul en Chine). Elles impliquent des dépenses de R&D additionnelles, des coûts supplémentaires associés aux nouveaux composants à ajouter, aux amendes potentielles, etc.

► **Approche « Sectorielle »**

Nous organisons régulièrement des ateliers de travail ESG avec les analystes crédit qui identifient les éléments ESG clés matériels pouvant impacter un secteur donné (et donc nos notations). Ces éléments sont documentés et permettent de cartographier les risques matériels.

Prévoir les risques ESG futurs est un élément clé dans notre démarche, étant donné que nous investissons aussi avec un horizon long terme, et que nous veillons au futur des entreprises que nous finançons. Dans certains cas, nous savons que certains risques ESG ne sont pas nécessairement matériels à court terme, mais qu'ils le seront dans les 10 prochaines années (tels que ceux générés par le réchauffement climatique).

C'est pour cela que nous avons identifié des problématiques ESG spécifiques qui ne sont pas matérielles à l'heure d'aujourd'hui ou bien à moyen terme, mais qui le seront à long terme. Ainsi, nous surveillons dès aujourd'hui leurs évolutions. Nous pensons que cela est un point clé et différenciant de notre recherche crédit propriétaire.

L'output de notre cartographie des risques sectoriels est composé de revues sectorielles dédiées résumant les risques-opportunités clés :

1. Entreprises de services public (Integrated Utilities), 2. Entreprises de service public réglementées (Regulated Utilities), 3. Automobile, 4. Énergie – Pétrole & Gaz, 5. Télécoms, 6. Transports, 7. Métaux & Mines, 8. Biens d'équipement (Capital goods), 9. Chimie, 10. Banques, 11. Pharma, 12. Immobilier, 13. Médias & Divertissement et 14. Consommation & vente au détail.

Nous mesurons l'importance des risques ESG en fonction de la pertinence des éléments ESG pour l'industrie ou la société elle-même. Si ces éléments ESG sont pertinents, nous évaluons leur matérialité sur le profil de risque de la société.

Nous classifions la matérialité ESG selon une échelle d'intensité détaillée ci-après :

- ESG 0 : éléments ESG « non pertinents » pour l'industrie ou la société ;
- ESG 1 : éléments ESG « pertinents » pour l'industrie ou la société, matérialité faible sur le risque crédit de l'entreprise ;
- ESG 2 : éléments ESG « pertinents » pour l'industrie ou la société, matérialité directe limitée, ou alors bien que les risques-opportunités ESG sont significatives, la société arrive à bien les gérer, de sorte que la matérialité sur le risque de crédit reste limitée ;
- ESG 3 : éléments ESG « pertinents » pour l'industrie ou la société, les éléments ESG sont un des facteurs clé du score fondamental de crédit, de manière indépendante ou en combinaison avec d'autres facteurs.

Mesure de matérialité ESG	Pertinence des éléments ESG pour le secteur ou l'entreprise	Matérialité des éléments ESG sur le profil de crédit de l'entreprise
ESG 0	Pas pertinent	-
ESG 1	Pertinent	Les éléments sont pertinents pour l'industrie ou la société, mais leur matérialité sur le crédit est faible.
ESG 2	Pertinent	(i) Soit la matérialité directe est limitée, soit (ii) les risques-opportunités ESG sont importants ; mais la société les gère activement, ainsi la matérialité sur le crédit est limitée.
ESG 3	Pertinent	Les éléments ESG peuvent être un facteur clé du score fondamental ou sont combinés à d'autres facteurs.

Source : Ostrum AM, 2021

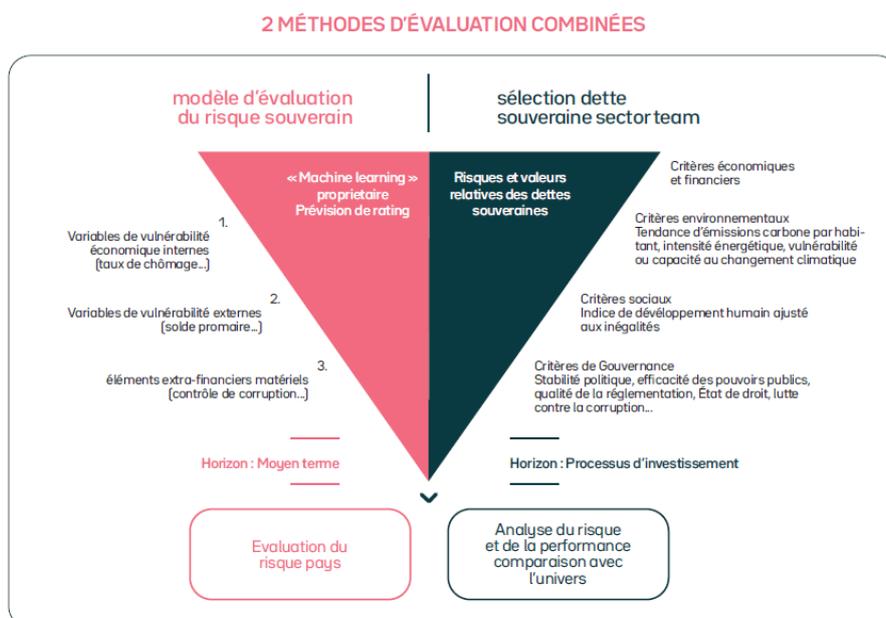
Les éléments ESG qualitatifs et quantitatifs sont donc systématiquement intégrés à l'analyse des émetteurs, tant en termes de risques que d'opportunités, dès qu'ils sont matériels sur la durabilité de l'entreprise.

L'interaction et l'intégration avec la gestion de portefeuille sont assurées par la proximité des équipes pour une communication informelle, ainsi que des réunions et comités formels. De plus, tout le matériel de recherche et les analyses produits par Ostrum AM sont centralisés et instantanément diffusés dans la base de données de connaissances de recherche CIGAL. Ce système d'information en ligne est accessible à tous les gestionnaires de portefeuille.

Nos gérants de portefeuilles sont très attentifs à ces analyses et notamment l'émetteur a un score de matérialité ESG de niveau 3, c'est-à-dire, quand les éléments ESG peuvent être un élément clé du score fondamental, ou alors ils sont combinés avec d'autres éléments

5.1.1.2 sur les émetteurs souverains et quasi souverains

Les éléments extra-financiers matériels sont systématiquement pris en compte et directement intégrés à la construction des portefeuilles à travers l'évaluation du risque des pays. Cette évaluation se déroule en deux étapes:



Source : Ostrum AM, 2020

► **Modèle d'Évaluation du Risque Souverain**

Un modèle d'évaluation propriétaire a récemment été développé par notre équipe d'ingénieurs quantitatifs offrant des prévisions à moyen terme (à horizon un à deux ans, actualisées tous les trois mois si nécessaire). Ce modèle permet ainsi d'identifier les évolutions possibles de l'évaluation du risque selon une échelle de notation interne, et ce à la fois sur les pays développés et émergents.

Les prévisions d'évolution de l'évaluation du risque sont suivies pour chaque pays (+/- catégorie de notation). Ce modèle innovant de type machine learning est une source d'information complémentaire pour les gérants et est utilisé dans le cadre de la construction des portefeuilles souverains : il est ainsi au cœur du processus d'investissement. Ce modèle s'appuie sur les éléments suivants :

- économie : variables de vulnérabilité internes (tels que le taux de chômage) et externes (tels que le solde primaire). Source : Standard & Poor's
- éléments extra-financiers : variables ESG, tels que le contrôle de la corruption, la stabilité politique, les émissions de CO₂, etc. Sources : la Banque Mondiale et le Programme des Nations Unies pour le développement

► **Sélection Dette Souveraine" (SDS) Sector Team**

Nos experts de l'investissement souverains ont une conscience historique des éléments ESG et de leurs impacts sur l'évaluation du risque des pays de la zone euro.

L'équipe SDS produit des vues bottom-up sur la valeur relative des obligations gouvernementales pour chaque pays de la zone euro. L'objectif est d'identifier les dettes souveraines au sein desquelles les gérants souhaitent s'exposer sur un horizon d'investissement défini.

Les membres du SDS analysent aussi bien les facteurs de performance (vues sur les spreads et les flux) que les facteurs de risques (risques financiers, tels que macroéconomiques et réglementaires, et extra-financiers).

Le modèle de risque souverain est un input des vues fondamentales sur l'émetteur souverain.

Les éléments extra financiers sont revus dans la perspective de l'horizon d'investissement et peuvent faire l'objet d'une analyse particulière si le délai de dégradation de l'évaluation d'un pays est proche.

5.1.2 AU SEIN DE LA GESTION ACTIONS

Pour la partie actions, les pratiques ESG sont considérées comme faisant partie intégrante de la qualité globale d'une entreprise. L'équipe de gestion Actions d'Ostrum AM prend en compte les critères ESG pour identifier les risques d'une entreprise ou d'un secteur, mais aussi pour identifier des opportunités. Ces éléments sont d'ailleurs discutés lors des échanges avec les entreprises.

À travers les considérations ESG, l'équipe de gestion Actions cherche à se prémunir des risques. L'ESG permet notamment d'identifier les tendances à long terme susceptibles de perturber certains secteurs d'activité. Intégrer les dimensions ESG à l'analyse financière traditionnelle permet d'améliorer la visibilité sur la qualité des émetteurs à plus long terme.

L'équipe de gestion Actions d'Ostrum AM cherche à investir dans des entreprises de qualité et de croissance sur la base d'une analyse établie lors des rencontres avec le management des entreprises. Les éléments ESG viennent enrichir et compléter notre évaluation de la qualité. En effet, les risques environnementaux liés aux produits et services d'une entreprise peuvent être considérés comme un passif venant fragiliser le bilan et les risques sociaux sont pour nous un signal fort de fragilisation. Enfin, gouvernance et management sont naturellement liés. Les dimensions ESG interviennent donc dans la construction de portefeuille au même titre que la qualité, le potentiel d'appréciation et la croissance agrégée du portefeuille. Ainsi, une entreprise ayant des lacunes ESG ou présentant des risques ESG, ne sera pas choisie par nos gérants.

De plus, à la demande de nos clients, sur certains mandats (ayant des contraintes ISR explicites), nous veillons à garantir une qualité ESG élevée du portefeuille. Cette dernière se traduit par exemple par un score ESG de portefeuille significativement au-dessus de celui de l'indice de référence. Une qualité minimum ESG est également exigée sur certains portefeuilles pour intégrer une entreprise dans l'univers d'investissement. Enfin certains portefeuilles actions ont un objectif supplémentaire, qui est d'obtenir un score ESG de portefeuille meilleur que le score ESG des quatre premiers quintiles de l'indice, objectif inclus dans le référentiel du label ISR¹² français.

5.2 PROCESSUS D'INVESTISSEMENT ISR

En sus de l'intégration ESG sur les classes d'actifs, nous offrons à nos clients des produits ISR spécifiques et coconstruisons avec eux des stratégies sur mesure, répondant au mieux à leurs ambitions en matière d'ESG.

Au-delà d'une approche de la finance responsable ambitieuse et déployée à l'ensemble de ces stratégies de gestion, Ostrum AM a déployé une gestion ISR sur approximativement un quart de ses encours sous gestion :

- **des stratégies best-in-class, positive screening ou best-in-universe** sont déployées sur certains de nos **fonds ouverts** (qui ont vocation à être labélisés) ;
- **Des stratégies sur mesure** sont coconstruites avec nos clients pour leurs **fonds dédiés ou leurs mandats**, afin de répondre au mieux à leur philosophie ESG.

Les stratégies sont adaptées aux besoins de nos clients :



Source: Ostrum AM, 2020

Pour l'implémentation de ces stratégies ISR nous nous appuyons sur des fournisseurs de données externes sélectionnés pour la qualité de leur approche et leur large périmètre de couverture.

Pour les émetteurs souverains, le SDG Index publié par SDSN (« Sustainable Development Solutions Network ») et Bertelsmannstiftung est une initiative de l'Organisation des Nations Unies en lien avec les objectifs de développement durable.

Les Sustainable Development Goals (Objectifs de Développement Durable) sont 17 objectifs adoptés par tous les états membres des Nations Unies, afin de guider la collaboration internationale vers le développement durable. Le SDG Index agrège les données disponibles pour l'ensemble de ces 17 SDGs et fournit une évaluation sur la façon dont les pays performant comparés à leurs pairs. Nous utilisons ces notations pour les émissions souveraines, les collectivités territoriales, les agences garanties par ces mêmes états et les entités supranationales.

En ce qui concerne les entreprises (pour les émetteurs crédit et actions), nous avons choisi **Sustainalytics** qui est un leader mondial dans l'analyse ESG et scores extra-financiers depuis plus de 25 ans, donnant accès

¹² Le label ISR est un label français créé en 2016 par le ministère de l'Économie et des Finances, dont l'objectif est d'offrir une meilleure visibilité aux fonds d'investissement de droit français respectant les principes de l'investissement socialement responsable.

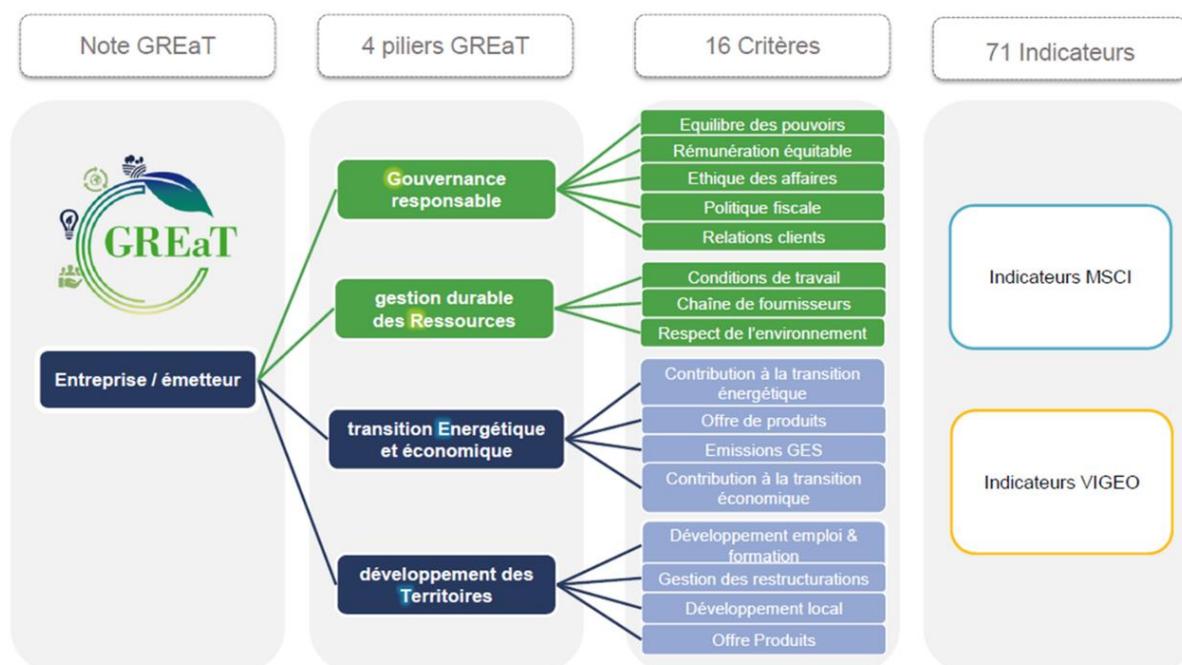
à plus de 9 000 entreprises avec un score ESG. Sustainalytics produit une recherche qualitative approfondie, ainsi qu'une recherche rigoureuse sur les controverses. Basé sur une méthodologie structurée, objective et transparente, le résultat de leur recherche est un score général sur 100 que nous utilisons dans la construction de certains de nos portefeuilles ISR, et disponible pour l'ensemble des équipes de gestion fixed income et actions.

Depuis le rapprochement avec certaines de leurs activités, nous bénéficions de la **méthodologie GREaT**, modèle propriétaire de LBPAM qui analyse les sociétés vis-à-vis des enjeux du développement durable. Au-delà de la prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG), la méthode GREaT mesure l'engagement, la responsabilité, les opportunités et les risques pour les entreprises.

Cette notation extra-financière des émetteurs privés, repose sur plusieurs piliers :

1. la gouvernance responsable : ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein de chaque émetteur (par exemple, pour des entreprises : évaluer l'équilibre des pouvoirs, la rémunération des dirigeants, l'éthique des affaires ou encore les pratiques fiscales) ;
2. la gestion durable des ressources : ce pilier permet, par exemple, d'étudier pour chaque émetteur les impacts environnementaux et le capital humain (par exemple, qualité des conditions de travail, gestion des relations avec les fournisseurs).
3. La transition économique et énergétique : ce pilier permet notamment d'évaluer pour chaque émetteur sa stratégie en faveur de la transition énergétique (par exemple, démarche de réduction des gaz à effet de serre, réponse aux enjeux de long terme) ;
4. Le développement des territoires : ce pilier permet par exemple d'analyser pour chaque émetteur sa stratégie en matière d'accès aux services de base.

Les investissements sont ainsi évalués sur des critères extra-financiers selon une note allant de 1 (forte qualité extra-financière) à 10 (faible qualité extra-financière).



• Source : Ostrum AM, LBPAM, 2021

Grâce aux notations fournies par SDG Index, Sustainalytics ou GREaT, nous sommes en mesure de fournir une note ESG pour les portefeuilles de nos clients, ainsi que pour l'indice de référence.

Cette approche de gestion ISR vient s'ajouter pour certains fonds ouverts ou en gestion dédiée, à nos politiques d'exclusion et à l'approche d'intégration des éléments E, S et G que nous pratiquons systématiquement sur près de l'ensemble de nos classes d'actifs.

5.3 UN ACCOMPAGNEMENT DE LA STRATÉGIE CLIMAT DE NOS CLIENTS

Nous suivons et encourageons les initiatives propres à chacun de nos clients. Leurs exigences se renforcent et certains se fixent des lignes directrices fortes en termes d'intensité carbone, de température, de financement d'une économie bas carbone (à travers les obligations vertes notamment). D'ailleurs, certains clients, signataires de la Net-Zero Owner Alliance, s'engagent publiquement à faire passer leurs portefeuilles d'investissement à zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050.

Alignement de nos investissements à un scénario 1,5°C :

La méthodologie du calcul de la température de nos portefeuilles et leurs alignements à des scénarios climatiques est développée dans notre rapport TCFD. Ce travail fait notamment l'objet de dialogues avec nos clients. Sur certains mandats, nous faisons évoluer les portefeuilles pour obtenir un meilleur alignement avec des scénarios climatiques de 2°C ou 1,5°C. Nous ne sommes pas encore en mesure de fournir ces éléments sur l'ensemble de nos investissements.

Une avancée sur ce sujet fait d'ailleurs partie de notre feuille de route en 2021. Nous souhaitons aussi être transparents vis-à-vis de nos clients sur la méthodologie utilisée.

Zoom sur la méthodologie :

Avant de calculer la température d'un portefeuille, Ostrum AM s'appuie sur l'expertise de Trucost pour estimer les trajectoires d'émissions de carbone d'un émetteur. Trucost fournit une estimation des trajectoires d'émissions de carbone d'un émetteur au cours des six dernières années et comprend une projection pour les six prochaines années. L'impact climatique de l'entreprise est ensuite évalué en fonction de l'alignement de sa trajectoire sur différentes trajectoires de réchauffement climatique.

Pour ce faire, Trucost s'appuie sur deux approches reconnues par la Science Based Targets Initiative (SBTI).

[Lire rapport TCFD](#)

Une fois que la meilleure approche a été identifiée et appliquée à un émetteur, Trucost calcule les écarts entre les émissions de l'entreprise et celles requises par le scénario choisi sur les 12 années de la trajectoire. L'écart qui en résulte peut-être positif ou négatif. S'il est positif, alors l'entreprise est en ligne avec le scénario choisi. Au contraire, si cet écart est négatif, l'entreprise n'est pas alignée sur celui-ci. En conclusion, l'entreprise est considérée comme alignée sur le scénario climatique avec lequel l'écart d'émissions négatif est le plus faible en valeur absolue.

Une fois ces données récoltées, notre équipe de Recherche Quantitative est en mesure de calculer la température d'un portefeuille en calculant la moyenne des gaps des constituants avec un scénario, pondérée par leur quantité au sein du portefeuille rapportées à leur valeur d'entreprise. Cette approche repose sur l'hypothèse sous-jacente selon laquelle détenir 1 % de la valeur entreprise revient à détenir 1 % des émissions et 1 % du gap.

Ainsi, le portefeuille sera considéré comme aligné avec le premier scénario contre lequel son gap est négatif.

6. NOTRE POLITIQUE D'ENGAGEMENT POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Ostrum Asset Management a décidé de faire de l'engagement un de ses thèmes prioritaires d'action. En effet, l'intégration des critères ESG ne cesse d'enrichir notre dialogue avec les entreprises et nous permet aujourd'hui d'avoir une connaissance beaucoup plus profonde des entreprises dans lesquelles nous investissons et également d'améliorer leurs pratiques ESG.

Sur la base des thématiques de dialogue réalisé en 2020 Ostrum Asset Management a souhaité, à partir de 2021, identifier et formaliser les thèmes et axes pour lesquels il nous semble essentiel d'attirer l'attention des entreprises quant à leur importance dans notre évaluation de leur politique RSE. **Quatre des quinze axes d'engagements seront centrés sur le climat et l'environnement.**

Certains seront privilégiés par les équipes de gestion Fixed Income et portés par les analystes crédit, d'autres par les équipes de gestion Actions.

En 2020, les principaux sujets environnementaux de dialogue des 30 sociétés détenues dans les fonds d'Ostrum AM avant le rapprochement du 30 octobre 2020 étaient :



- ▶ **Transition énergétique (Énergie renouvelable, empreinte carbone)**
- ▶ **Biodiversité (espèces et écosystèmes)**
- ▶ **Gestion des déchets**

Des actions collectives pour accélérer la lutte contre le changement climatique :

La volonté de cohérence globale affichée par Ostrum Asset Management la pousse à aller au-delà de l'engagement individuel porté par les équipes de gestion.

C'est pourquoi, chaque année, elle s'engage dans des actions collaboratives qui font résonance à ses convictions. Ainsi, Ostrum Asset Management s'engage depuis plusieurs années dans des actions collectives, afin de sensibiliser les émetteurs, les pouvoirs publics et les régulateurs à l'importance des enjeux environnementaux, sociaux, sociétaux et de gouvernance.

Depuis 2019, Ostrum AM a choisi de contribuer aux actions qui visent les **10 principes de l'ONU**, à celles contribuant aux **Accord de Paris** et à la **déclaration de la place financière de juillet 2019** pour une économie moins carbonée. Ne pouvant participer à toutes les initiatives répondant à ces grands principes, Ostrum AM choisit en priorité les actions qui visent 5 Objectifs de Développement durable dont **3** concernant le climat et l'environnement : les ODD **13** (lutte contre les changements climatiques), **14** (vie aquatique) et **15** (vie terrestre).



En 2020, les initiatives soutenues par Ostrum qui visent ces ODD sont :

► Global Investor Engagement on Meat Sourcing – Phase II

Engagement des Investisseurs Mondiaux en Matière d'Approvisionnement en Viande – Phase II

Date de soutien
09/01/2020

Zone géographique visée
United States

Organisations chefs de file
FAIRR, Ceres

Secteur
Food

Signataires
90 investisseurs
\$11,4 trillion in combined assets



Dans trois domaines clés – les émissions de gaz à effet de serre, l'eau et l'utilisation des terres – les protéines animales ont une empreinte environnementale importante. Parallèlement, le secteur de l'élevage est aussi très sensible aux impacts liés au changement climatique.

Cet engagement appelle les entreprises concernées à plus de transparence, de prise en compte des facteurs de durabilité, de fixation d'objectifs en termes d'eau et de climat.

<https://www.fairr.org/article/investors-press-fast-food-giants-to-move-faster-on-climate-and-water-risk-management-one-year-into-11-trillion-engagement/>

► The Need for Biodiversity Impact Metrics

Le Besoin de Mesures d'Impact sur la Biodiversité

Date de soutien
12/03/2020

Zone géographique visée
Monde entier

Organisations chefs de file
Mirova, AXA IM
BNB Paribas AM, Sycomore AM

Secteur
Biodiversité

Signataires
22 signataires



Les investisseurs reconnaissent la nécessité de protéger la biodiversité parce qu'ils ne peuvent pas générer de valeur pour leurs clients sans une biosphère saine et qu'ils estiment avoir la responsabilité de favoriser la préservation de nos écosystèmes. Le secteur financier a montré un intérêt croissant pour l'intégration de ces enjeux dans les processus d'investissement.

Cependant, ils ne disposent pas des outils nécessaires pour mesurer ces impacts de manière précise et cohérente.

Cette initiative pousse les fournisseurs de données à encourager les entreprises à fournir les informations nécessaires et à développer des mesures liées à la biodiversité capturant l'impact physique et la matérialité financière des entreprises et des projets sur les écosystèmes.

<https://www.mirova.com/en/news/European-investors-rally-around-biodiversity>

► Open letter to EU leaders from investors on a sustainable recovery from COVID-19

Lettre ouverte des investisseurs aux dirigeants de l'UE pour une reprise durable à la suite de la COVID-19

Date de soutien
26/05/2020

Zone géographique visée
Monde entier

Organisations chefs de file
The Investor Agenda (AIGCC, CDP, Ceres, IIGCC, IIGCC, PRI and UNEP-FI)

Secteur
Environnement
Politique publique

Signataires
183 investisseurs
€12 trillions d'actifs sous gestion ou de conseils



La déclaration exprime un fort soutien à la prise en compte des considérations liées au changement climatique dans la formulation des mesures de relance économique. Il est vital que les risques économiques et financiers liés au climat, ainsi que les énormes possibilités d'investissement offertes par la transition mondiale vers une économie à émissions nettes nulles, soient au cœur des décisions.

Cette initiative demande donc une reprise durable suite à la COVID-19, qui accélérera la transition vers une économie à émissions nettes nulles, conformément à l'Accord de Paris et à l'objectif de l'UE de devenir climatiquement neutre d'ici 2050. La priorité doit être faite au secours humanitaire, mais en soutenant le Green Deal et en prenant en compte le risque et la résilience climatique.

<https://www.iigcc.org/resource/iigcc-letter-to-eu-leaders-from-investors-on-a-sustainable-recovery-from-covid-19/>

► Letter to meatpackers and processors on traceability of indirect suppliers in their Brazilian supply chains

Lettre aux conditionneurs et transformateurs de viande sur la traçabilité des fournisseurs indirects dans leurs chaînes d'approvisionnement au Brésil

Date de soutien

29/06/2020

Zone géographique visée

Brésil

Organisations chefs de file

IISF
PRI
Ceres

Secteur

Forestier

Signataires

Plus de 30 investisseurs



La production bovine est l'un des principaux moteurs du changement de l'utilisation des terres en Amazonie. Les principaux transformateurs de viande (JBS, Marfrig et Minerva) jouent un rôle clé dans la lutte contre la déforestation au sein de l'industrie bovine brésilienne. Or, malgré la demande des investisseurs, ils ne « tracent » pas leurs fournisseurs indirects et ne peuvent garantir que leurs chaînes d'approvisionnement sont sans danger pour la déforestation.

Cet engagement vise à lutter contre la déforestation de la forêt amazonienne. Il vise en particulier à ce que les entreprises brésiliennes de transformation de la viande soient beaucoup plus vigilantes et exigeantes à l'égard de leurs fournisseurs et leur chaîne d'approvisionnement (y compris le bétail), leur rôle dans la déforestation (illégal et légal).

<https://collaborate.unpri.org/>

► CDP - Science-Based Targets (SBT) Campaign

Campagne CDP sur les objectifs fondés sur la science (SBT)

Date de soutien

09/09/2020

Zone géographique visée

Monde entier

Organisation chef de file

CDP

Secteur

Villes, Climat, Sécurité de l'eau
Forestier

Signataires

138 institutions financières mondiales
\$19,44 trillions d'actifs



Les émissions mondiales de carbone doivent atteindre le niveau net zéro d'ici 2050 pour limiter le réchauffement à 1,5°C, comme le stipule l'Accord de Paris.

Les objectifs fondés sur la science Based Target (SBT) fournissent aux entreprises une feuille de route pour réduire leurs émissions au rythme et à l'échelle que la science juge nécessaires pour un monde à 1,5°C.

La campagne SBTs du CDP offre aux investisseurs signataires du CDP, dont nous sommes membres, l'occasion de jouer un rôle clé dans l'accélération de l'adoption d'objectifs climatiques fondés sur la science dans le milieu des affaires, en engageant les entreprises à collaborer sur cette question. La campagne ciblera les entreprises les plus concernées par le climat au sein du marché mondial dans lesquelles on peut investir.

<https://www.cdp.net/en/investor/engage-with-companies/cdp-science-based-targets-campaign>

En 2020, Ostrum a aussi poursuivi des initiatives en cours, telles que l'Investor Decarbonisation Initiative (Share action) et l'Investor Expectations Statement on Climate Change for Airlines and Aerospace Companies (Share Action).

L'ensemble des engagements individuels ou collaboratifs, de nos politiques sectorielles ou d'exclusion (charbon, tabac...) permettent de cibler certains Objectifs de Développement Durable. Ceux liés au climat et à la biodiversité nous permettent également d'identifier les risques de durabilité, comme l'exigent les réglementations européenne (Règlement SFDR) et française (loi Énergie climat).

7. CONTRIBUTION A LA DÉFINITION DE STANDARDS ET RÉCOMPENSES

Ostrum AM a également la volonté de perfectionner et d'appliquer sa politique d'investissement responsable en contribuant à la mise au point de normes ESG et en assurant leur promotion. La société joue un rôle actif dans les initiatives du secteur qui visent l'amélioration et la normalisation des pratiques d'investissement responsable.

En 2020, Ostrum était signataire de :



Ostrum AM est, depuis 2008, signataire des six principes des Nations Unies pour l'investissement responsable visant à promouvoir des pratiques d'investissement responsable à l'échelle internationale. Les organisations signataires doivent remplir un questionnaire annuel sur ses pratiques d'investisseur responsable et publier un rapport de suivi.

<https://www.unpri.org/>



Le CDP est une organisation internationale à but non lucratif, anciennement appelée « Carbon Disclosure Project » jusqu'à fin 2012. Elle détient une base de données mondiale des plus importantes sur la performance environnementale des villes et des entreprises. Le CDP encourage les investisseurs, les entreprises et les villes à prendre des mesures, afin de construire une économie réellement durable, en mesurant et comprenant leur impact sur l'environnement.

Ostrum est signataire direct depuis 2018 et répond à l'enquête CDP depuis 2010 à travers sa société mère, Natixis.

<https://www.cdp.net/fr>



L'IIGCC compte plus de 230 membres, principalement des fonds de pension et des gestionnaires d'actifs, répartis dans 15 pays, avec plus de 30 billions d'euros d'actifs sous gestion.

Ostrum est membre actif de l'Institutional Investors Group on Climate Change, l'organe européen pour la collaboration des investisseurs en matière de changement climatique et la voix des investisseurs qui prennent des mesures pour un avenir prospère et sobre en carbone.

Ostrum a adhéré à l'IIGCC afin de contribuer à différents programmes : Programme politique, Corporate Programme, Programme Investors Practices, Programme immobilier, Initiatives et collaboration. L'IIGCC joue un rôle clé dans l'exécution des initiatives des investisseurs mondiaux et collabore étroitement avec d'autres réseaux d'investisseurs.

<https://www.iigcc.org/>

FIR FORUM POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Le Forum pour l'Investissement Responsable a été créé en 2001 à l'initiative de gestionnaires de fonds, de spécialistes de l'analyse sociale et environnementale, de consultants, de syndicalistes, d'universitaires et de citoyens. Depuis, ils ont été rejoints par des investisseurs.

Ostrum AM participe au FIR en direct depuis 2019.

<https://www.frenchsif.org/isr-esg/>



United Nations
Global Compact

UN Global Compact est une initiative volontaire fondée sur les engagements du DGE de mettre en œuvre des principes universels de durabilité et de prendre des mesures pour appuyer les objectifs des Nations Unies.

Ostrum en 2019 est signataire de cette initiative par l'intermédiaire de Natixis.

<https://www.unglobalcompact.org/>



European Fund and Asset Management Association

L'EFAMA est le porte-parole de l'industrie européenne de la gestion d'investissement, représentant 28 associations membres, 59 sociétés membres et 22 membres associés.

Ostrum est membre du comité permanent de la gérance, de l'intégrité du marché et de l'investissement ESG.

Ostrum AM participe à des groupes de travail sur les thèmes de l'investissement responsable et de la gouvernance d'entreprise.

<https://www.efama.org/about/SitePages/Home.aspx>



association française
de la gestion financière

L'Association française de la Gestion financière (AFG) représente et défend les intérêts des professionnels de la gestion de portefeuille pour compte de tiers. L'AFG soutient également les thèmes ESG à travers les travaux d'un comité spécial, dont Ostrum est membre. Philippe Setbon (CEO d'Ostrum) est également vice-président de l'Association française de la gestion d'actifs (AFG).

<https://www.afg.asso.fr/>



L'International Capital Market Association (ICMA) est une association qui compte plus de 500 membres répartis à travers 60 pays. La mission de l'ICMA est de promouvoir la résilience et le bon fonctionnement des marchés internationaux de la dette.

Les sujets prioritaires de l'ICMA portent sur les questions de réglementation, de marché et autres questions pertinentes relatives aux pratiques du marché impactant le fonctionnement des marchés de la dette au niveau international.

<https://www.icmagroup.org/>



Les Green Bond Principles (GBP) et les Social Bond Principles (SBP) sont une initiative de l'International Capital Market Association (ICMA) dont l'objectif est d'établir des recommandations de transparence et de divulgation, et de promouvoir l'intégrité dans le développement du marché des obligations vertes et sociales. <https://www.icmagroup.org/sustainable-finance/the-principles-guidelines-and-handbooks/>

En 2020 Ostrum AM s'est engagé de manière plus approfondie en participant activement à deux initiatives que sont :

- le « Taxonomy Practitioners Group », lancé en décembre 2019 par les PRI
- la collaboration à la rédaction d'un livre blanc, le « Guide des bonnes pratiques Charbon » paru en février 2020. Ce guide sur l'élaboration d'une stratégie charbon destiné aux sociétés de gestion de portefeuille pour les accompagner dans leur sortie du charbon est à l'initiative de l'AFG (Association Française de la Gestion financière). Il recense les bonnes pratiques qui permettent de réduire l'exposition des investissements au charbon, afin de contribuer collectivement à l'objectif de neutralité carbone. C'est un guide qui a vocation à proposer des stratégies et montrer aux sociétés de gestion la voie à suivre pour respecter leurs engagements.

Au-delà de notre participation aux différentes initiatives de place, Ostrum Asset Management répond à des consultations initiées par les autorités françaises ou européennes, telles que la taxonomie, l'application des mesures du règlement sur la transparence des risques en matière de durabilité (SFDR) et le questionnaire IOSCO sur les questions liées à l'ESG et au climat.

Ostrum Asset Management participe également à des événements divers sur des sujets liés à la finance responsable en général ou à des thématiques plus précises comme la taxonomie et la biodiversité.

Par ailleurs, Ostrum s'engage au côté d'instances de place et d'autres sociétés de gestion en s'associant à des initiatives, afin d'influencer les émetteurs et entreprises à corriger leurs mauvaises pratiques en termes de climat, d'environnement, de social ou de gouvernance (détail des engagements – partie III).

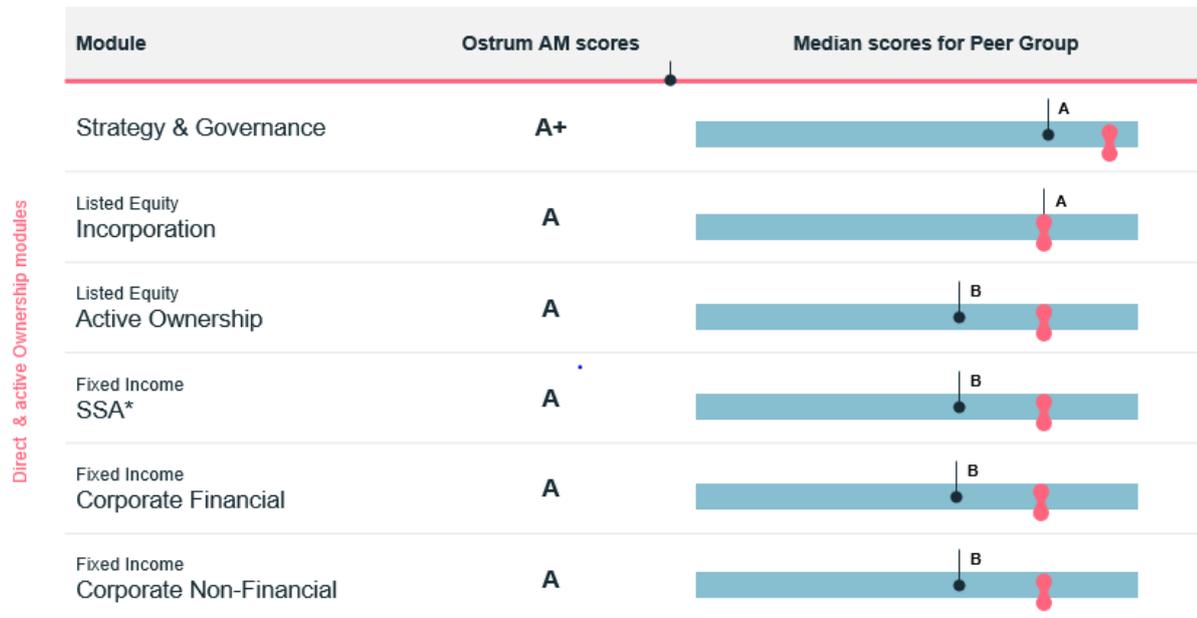
Évaluation de notre politique ESG par des organismes –Tiers

- **Principles for Responsible Investment**



Ostrum AM est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (PRI)¹³ depuis 2008. À l'occasion de ce 12^e anniversaire, la qualité et l'ambition de notre approche de l'investissement responsable a été une nouvelle fois reconnue et récompensée par d'excellentes notes (note A+ pour la stratégie et la gouvernance et notes A pour toutes les classes d'actifs sous gestion, détail ci-dessous) sur l'ensemble des modules sur lesquels nous sommes évalués.

¹³ L'échelle de rating se présente de A+ à E, A+ étant le rating le plus élevé et E étant le plus bas. À l'issue d'un exercice de reporting détaillé, les PRI attribuent une notation, établie sur une échelle à 6 niveaux, pour chaque module applicable. Le score médian du peer group est également communiqué pour permettre une mise en perspective des résultats sur une base relative. Le Module « Strategy and Governance » est applicable à tous les signataires ; les autres modules sont applicables dès lors qu'ils couvrent une catégorie supérieure ou égale à 10 % des encours. Pour en savoir plus sur le reporting ESG d'Ostrum AM, se référer à son PRI Transparency Report intégral, disponible en accès public sur le site Internet des PRI.



Source : Rapport d'évaluation PRI 2020 d'Ostrum Asset Management.

* SSA : Organisations supranationales, États/gouvernements souverains, agences gouvernementales, entités infranationales.

- Reclaim Finance

Ostrum AM a été salué par Reclaim Finance pour la qualité de sa nouvelle politique Charbon. Elle a ainsi obtenu de très bons scores dans le Coal policy Tool. Reclaim Finance souligne la pertinence des mesures annoncées, tant dans l'exclusion que dans le dialogue et l'engagement.

	Projets	Développeurs	Seuil relatif	Seuil absolu	Stratégie de sortie
AVANT	N/A	6	6	0	8
APRÈS	N/A	9	8	8	10

Source: Ostrum d'après les données de Reclaim Finance

8. UNE ORGANISATION ET DES MOYENS DÉDIÉS

8.1 UNE ORGANISATION POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX SOCIÉTAUX

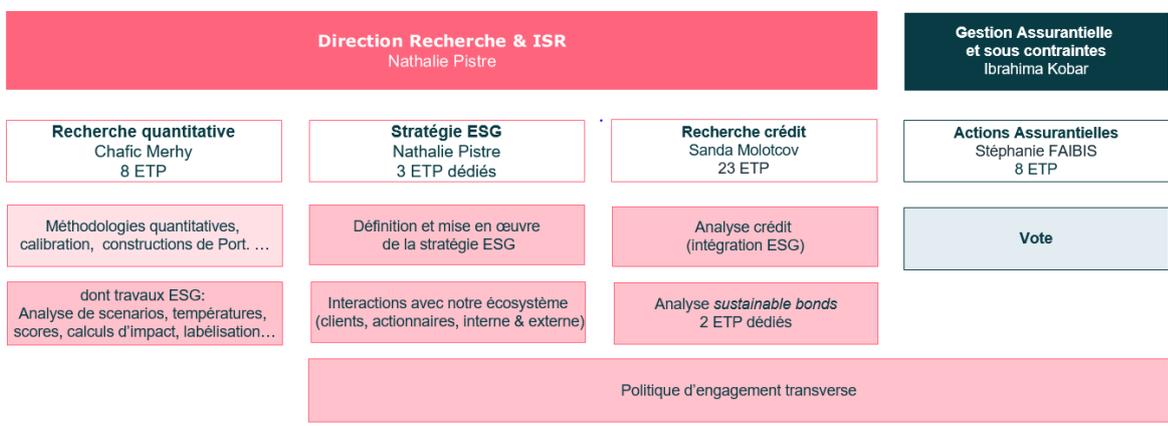
L'investissement durable est inhérent à notre métier de gestionnaire d'actifs, puisqu'il répond à nos objectifs stratégiques d'entreprise responsable. En effet, notre politique RSE est définie comme telle :

Amplifier notre engagement et notre impact auprès de :

- nos clients
- nos collaborateurs
- nos émetteurs
- la Place financière
- notre écosystème (la société qui nous entoure)

En 2020, Ostrum a davantage structuré l'organisation de l'ISR, afin de mieux répondre aux enjeux sociétaux. Ainsi, l'ESG, et notamment le climat, joue un rôle prépondérant dans les équipes de la Direction Recherche et ISR.

Ci-dessous une représentation des responsabilités de la direction Recherche & ISR et des interactions avec l'équipe Gestion assurantielle et sous contraintes Action concernant le vote et la politique d'engagement.



La direction ISR et recherche est subdivisée en trois sous-directions :

- **la recherche crédit** : elle est en charge de l'analyse crédit des émetteurs avec l'intégration des aspects ESG. Dans un cadre d'analyse bien défini, les éléments ESG et climatiques sont systématiquement intégrés à leurs analyses, dès lors qu'ils sont considérés comme matériels, c'est-à-dire ayant un impact sur le risque crédit de l'émetteur. Nous développerons ces travaux dans la partie 3. Deux analystes spécialisés enrichissent notre expertise Sustainable bonds (obligations vertes, obligations sociales, obligations durables...).
- **la recherche quantitative** : elle est en charge des méthodologies quantitatives, de calibration et construction de portefeuilles et intègre une forte dimension ESG et climatique, dont l'analyse de scénarios, de températures, scores, calculs d'impact, labellisation...

- **la stratégie ESG** : il est important de souligner que l'ensemble de la gestion d'Ostrum joue un rôle crucial dans l'intégration ESG. Afin de renforcer notre démarche de gérant responsable, nous avons décidé de créer en 2020 une équipe stratégie ESG transverse, composée de 4 ETP, et plus particulièrement dédiée à la supervision de ces sujets et à la prise en charge de tous les besoins transverses ESG, ainsi que de plusieurs grandes thématiques.
 - o À partir de travaux de veille, l'équipe mène une réflexion, afin de former des propositions de Politiques et Stratégies ESG. Elle met également en place la gouvernance et la comitologie associée, et définit les procédures. Elle a un rôle d'animation de ces Politiques, en pilotant des groupes de travail et des comités dédiés et en assistant les équipes de gestion au quotidien. Elle assure aussi un suivi de nos clients et les accompagne dans leur réflexion sur les différentes politiques ESG et certains éléments de reporting et d'analyse. Enfin, l'équipe est en charge de la communication interne et externe sur ces sujets dans des reportings spécifiques, et plus spécifiquement prend en charge les demandes des régulateurs.
 - o L'équipe travaille en particulier sur la définition de notre politique climat. Pour ce faire, et en fonction des sujets, l'équipe mène des travaux et coordonne l'intervention de différents experts. Par exemple, elle a récemment proposé une nouvelle politique d'exclusion charbon et des axes d'engagement ciblant directement le climat (voir partie III). De nouvelles politiques d'exclusion sont à l'étude. Elle coordonne aussi les travaux sur l'alignement climatique des portefeuilles.

8.2 INCITATIONS ET SENSIBILISATION DE NOS COLLABORATEURS

La finance durable étant au cœur de la stratégie d'Ostrum, nous avons souhaité sensibiliser l'ensemble des salariés, quel que soit leur métier, aux enjeux de la finance durable en nous assurant de la bonne compréhension des raisons de notre implication et de notre volonté d'accroître notre expertise dans ce domaine, dans un contexte réglementaire, environnemental et social. Ainsi, 100 % des collaborateurs d'Ostrum ont suivi cette formation.

Parallèlement, nous avons renforcé l'expertise de l'ensemble des gérants, analystes et toutes les équipes en lien avec nos clients, afin qu'ils intègrent toutes les problématiques ESG dans leur métier en comprenant les notions les plus complexes.

Ainsi, en 2020, ont été mises en œuvre 3 étapes :

1. une sensibilisation à l'ensemble du personnel de la politique RSE d'Ostrum : l'identification de ses impacts et sa responsabilité vis-à-vis de ses parties-prenantes. Un focus sur l'ESG a été réalisé lors de cette session d'information.
2. une formation obligatoire pour l'ensemble du personnel qui abordait différentes notions pour permettre de mieux comprendre :
 - le cadre politique (ex : Green Deal...) et réglementaire (ex : taxonomie...) dans lequel nous évoluons et ses enjeux, notamment dans cette période post-covid qui débute ;
 - les mots clés et les principales notions de la finance responsable (ex : ESG, ISR, gestion best in class, gestion best in universe...);
 - l'offre de produits actuellement proposée et les tendances (ex : labellisation, finance à impact...);
 - Nos principaux enjeux (ex : la transparence et les reportings).
3. une formation dédiée pour la gestion et les personnes en lien avec les clients portant sur :
 - les processus stratégie de gestion ESG ;
 - les enjeux du développement durable : climat / carbone et biodiversité ;
 - les labels actuels ;
 - La réglementation dans le détail : les activités vertes, les green bonds, les benchmarks ;
 - Les stratégies de gestion et l'ambition d'Ostrum AM.



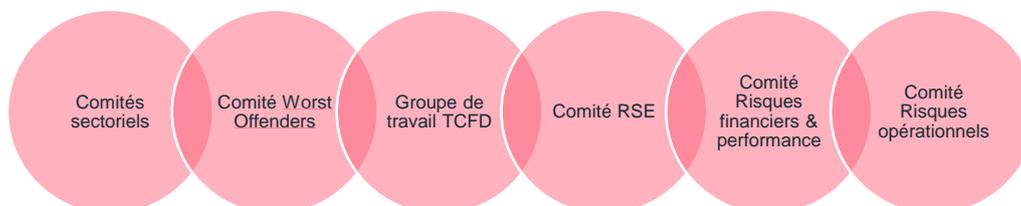
Source Ostrum

Par ailleurs, en matière de politique de rémunération, l'ensemble des membres du Comité Exécutif ont une partie de leur rémunération variable liée à des indicateurs définis au sein de la politique RSE.

Au niveau des équipes de gestion, les équipes Recherche Crédit et Stratégie ESG ont leurs rémunérations variables indexées sur des objectifs d'intégration ESG et la mise en œuvre de la stratégie de gestion responsable.

8.3 COMITOLOGIE ET GROUPES DE TRAVAIL AUTOUR DU CLIMAT

Chez Ostrum AM, nous avons mis en place plusieurs comités et groupes de travail qui traitent des questions climatiques :



Ces comités arbitrent et valident les listes d'exclusion des différents secteurs concernés, y compris dans la validation des exceptions à ces listes.

Les collaborateurs de la gestion sont autorisés à demander une exception d'applicabilité à un émetteur dans de rares occasions, et à condition de présenter un dossier solide et bien documenté devant ce Comité pour validation. Les membres de l'équipe Stratégie peuvent aussi donner leurs avis sur la question.

Ces comités regroupent la Gestion (CIO + N - 1 du CIO de la Gestion + membres de la gestion ayant porté un nom à l'étude), la Direction des Risques et la Direction de la Conformité. Un rapport de ces comités est réalisé et transmis à la direction de la Conformité.

Fin 2019, Ostrum AM a développé un processus interne et a créé un groupe de travail Worst Offenders ainsi qu'un comité Worst Offenders. Le groupe de travail Worst Offenders, composé des représentants de la gestion et de membres de l'équipe Stratégie ESG, analyse les entreprises/controverses pour lesquelles il reçoit des alertes (en provenance de fournisseurs de données ou de la gestion) et présente ensuite ses recommandations au comité Worst Offenders pour validation.

Le Comité Worst Offenders regroupe la Gestion (CIO + N - 1 du CIO de la Gestion + membres de la gestion ayant porté un nom à l'étude), la Direction des Risques et la Direction de la Conformité.

À la suite d'un processus très encadré, le comité Worst Offenders peut aller jusqu'à exclure des portefeuilles des émetteurs qui auraient eu une controverse très importante. Si le comité estime que la controverse ne justifie pas une exclusion des portefeuilles, mais que celle-ci mérite tout de même un suivi, l'émetteur sera placé sur la Watch List et fera donc l'objet d'une surveillance.

D'ailleurs, plusieurs entreprises ont été placées sur la liste des Worst Offenders et ont donc été exclues de nos fonds ouverts pour des controverses graves liées à la pollution. Par exemple, lors du dernier comité Worst Offenders 2020, deux entreprises sont entrées sur la liste des Worst Offenders, justement à cause de controverses environnementales. La première entreprise a été exclue pour son implication dans des controverses majeures de gestion des déchets impactant dramatiquement la vie marine, les écosystèmes, les communautés locales et la vie humaine. La deuxième était à l'origine d'un déversement majeur, ainsi que d'émissions en dehors des limites réglementaires et persistantes depuis des années.

Le groupe de travail TCFD est composé de la directrice Recherche & ISR, de son équipe transverse Stratégie ESG, de la responsable RSE, des représentants de la Direction des risques et de la Direction des contrôles permanents. Sa mission est d'analyser la politique et l'organisation d'Ostrum AM au regard des recommandations de la TCFD, de formaliser la situation au sein d'un rapport et d'initier des actions qui permettrait de mieux répondre au cadre référent fixé par la TCFD.

Ce groupe a été créé en 2020 et se réunit une fois par mois.

Le Comité RSE a pour mission de vérifier la cohérence entre notre politique RSE et engagements pris à un niveau institutionnel, et les politiques ESG ou climat appliquées à nos fonds ou mandats. Ce comité traite de l'ensemble des travaux liés à la Finance Durable, ainsi qu'aux impacts internes ou externes de nos politiques. Les membres de ce comité sont les responsables métiers : les métiers du pôle Gestion et du pôle Développement, la DRH, les Risques et la Compliance, la Communication et la RSE, et la présidence est assurée par le Directeur Général. Ce comité est trimestriel.

La Direction des Risques rend compte à la Direction Générale du dispositif de maîtrise des risques financiers d'Ostrum AM dans sa globalité. Elle présente les indicateurs de risque propres à chaque grande famille de risques financiers (marché, crédit et contrepartie, liquidité, modèle, résultats des stress tests), présente des éléments de suivi de la performance des différents portefeuilles et met en lumière les dépassements et anomalies constatés au cours de la période.

L'objectif est d'intégrer dans le cadre de ce comité des indicateurs spécifiques au risque climatique.

La Direction des Risques rend compte à la Direction Générale du dispositif de maîtrise des risques opérationnels d'Ostrum AM dans sa globalité.

Une fois par an, la cartographie des risques opérationnels est présentée et validée.

L'objectif de cette cartographie est de présenter et de qualifier les zones de risque, certaines s'appréciant sous le prisme des risques climatiques/sociaux et environnementaux.

Ainsi, dans notre cartographie actuelle, les risques climatiques, tels que les crues, sont pris en compte en tant que risque « Interruption d'activité (système d'information, immeuble, personnel) ».

Nous allons, en 2021, mener des travaux afin d'affiner notre cartographie pour pouvoir identifier de manière transverse les processus risques qui seraient impactés par des aspects climatiques/sociaux/environnementaux.

8.4 RESSOURCES EXTERNES TECHNIQUES

Pour produire une analyse ESG et climatique intégrée pertinente, les équipes d'Ostrum AM s'appuient sur des données ESG et climatiques, tant qualitatives que quantitatives, sélectionnées collectivement pour leur pertinence, leur couverture et leur complémentarité. Ces différentes sources, ainsi que les échanges directs et réguliers avec le management des sociétés sont disponibles pour les équipes de gestion d'Ostrum.

FOURNISSEUR	PERIMETRE	DESCRIPTION
ISS - OEKOM	<ol style="list-style-type: none"> 1. Plateforme de vote 2. Exclusion armement 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mise à disposition de la plateforme de vote (plateforme permettant la transmission des votes aux teneurs de compte 1. Analyse des valeurs dites « non core » : détermination du sens des votes, en fonction du périmètre et en application de la politique de vote qui lui sont communiquées 1. Exercice du vote sur les valeurs dites « non core » (hors marchés bloquants) 1. Transmission au teneur de compte des votes « core » et « non core » 2. Analyse des corporates au regard de notre politique d'exclusion sur les armes controversées
SDG INDEX	Sovereign - ESG	Scoring ESG via l'atteinte des objectifs de développement durables des états. Le scoring est également utilisé pour les Supranationals et les Agences.
TRUCOST	<ol style="list-style-type: none"> 1. Corporate - Carbon 2. Corporate - 2DA 3. Corporate - Obligation verte/ sociale / sustainable 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Données CO2 des Corporates et des souverains 2. Valeurs entreprises et alignement scenarios de réchauffement climatique (1.5°C, 2°C...) 3. Corporate Evaluation du caractère verte/ sociale/ sustainable d'une obligation émise par un corporate et enrichissement du flag par un certain nombre de données sur le green bond et son émetteur.
CDP	Corporate - Carbon	Données CO2 entreprises
SUSTAINALYTICS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Corporate – ESG 2. Exclusion Worst Offenders 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Données ESG des Corporates et analyse ESG complètes 2. Analyse des corporates et des controverses au regard de notre politique d'exclusion des Worst Offenders.
BLOOMBERG	Flag Green Bonds	Validation du caractère Green d'une obligation
URGEWALD Global Coal Exit List (GCEL)	Corporate - Carbon	Analyse des indicateurs charbon des Corporates , accord de Paris
MSCI*	Indicateurs ESG	Indicateurs utilisés dans la méthodologie Great. Analyses complètes ESG.
VIGEO*	Indicateurs ESG	Indicateurs utilisés dans la méthodologie Great. Analyses complètes ESG.

* Les prestations de ce fournisseur sont effectives à partir de 2021

8.5 LES INDICATEURS CLIMATIQUES

Ostrum AM utilise Trucost pour l'ensemble des données d'émissions CO₂ des scopes 1, 2 et 3 des entreprises et des états de nos univers d'investissement.

Ces données permettent de calculer les émissions carbone d'un portefeuille sur la partie entreprise et, en divisant le montant de ces émissions carbone par la valeur du portefeuille, de calculer l'empreinte carbone de la part entreprise d'un portefeuille.

Nous calculons également les intensités carbone sur la part entreprises des portefeuilles (moyennes des intensités individuelles calculées comme les émissions scope 1 + 2 ramenées au CA de l'entreprise) et l'intensité carbone de la part souverains (même calcul, mais les émissions sont ramenées au PIB du pays).

À ce stade, le scope 3 n'est pas pris en compte dans l'analyse, comme le recommande le SBTi.

CONCLUSION

En 2019, Ostrum AM a pris un certain nombre d'engagements :

- ▶ 98 % des encours de nos fonds ouverts dans des fonds labellisés ISR d'ici 2022 ;
- ▶ 100 % de classes d'actifs intégrant l'ESG au niveau de l'analyse financière (hors ABS) d'ici 2021 ;
- ▶ exclusion des émetteurs dont 25 % des revenus proviennent de la production d'énergie générée par le charbon et la production de charbon (utilities et miniers) ;
- ▶ exclusion des entreprises dont l'activité principale repose sur la production, le transport, la vente de charbon extrait par l'une des techniques d'extraction les plus agressives et survenant dans les Appalaches, dans l'est des États-Unis ;
- ▶ exclusion des investissements des actions, obligations, ou tout autre instrument financier d'émetteurs privés présentant des atteintes graves et avérées à un socle de standards fondamentaux de responsabilité. Les émetteurs ciblés sont toutes les entités, cotées ou non cotées, pour lesquelles sont avérées des controverses sévères aux principes défendus par les standards internationaux communément établis (Nations Unies, OCDE), portant gravement atteinte, notamment à la préservation de l'environnement.

En 2020, Ostrum AM a renforcé ces engagements :

- ▶ ne plus investir dans les entreprises qui développent de nouvelles capacités charbon thermique, à partir de janvier 2021 ;
- ▶ ne plus investir dans les entreprises qui n'auront pas défini, en 2021, un plan de sortie du charbon en ligne avec les Accords de Paris. Les entreprises qui n'auraient pas déjà de plan de sortie dès 2020 seront averties de ce délai par le biais de la politique d'engagement individuel d'Ostrum Asset Management ;
- ▶ Exclusion des entreprises qui dépassent le seuil de 20 millions de tonnes de production annuelle de charbon thermique, à partir du 1^{er} janvier 2021 ;
- ▶ Exclusion des entreprises qui dépassent le seuil de 10 GW de capacité installée, à partir du 1^{er} janvier 2021 ;
- ▶ Exclusion des entreprises qui tirent plus de 30 % de leur production d'énergie générés par le charbon, à partir du 1^{er} janvier 2021 ;
- ▶ Au plus tard, désinvestir tous les émetteurs charbon avant les dates butoirs de 2030 pour l'OCDE et de 2040 pour les pays hors OCDE, sans exception possible.

En 2021, Ostrum AM a pour ambition de renforcer encore l'accompagnement et le conseil auprès de ses clients sur leur politique ESG. Pour cela, elle s'engage à répondre à 100 % des demandes de labellisation de fonds dédiés ou mandats. De même, elle communiquera à l'ensemble de ses clients de façon explicite et transparente la méthodologie utilisée pour le calcul de la trajectoire en degrés de leurs portefeuilles.

L'engagement sera l'objet d'une attention toute particulière en 2021 puisqu'Ostrum a l'ambition d'avoir une politique commune pour les actions et les obligations avec une déclinaison spécifique pour chaque type de gestion. Son ambition est par ailleurs d'être un pionnier du secteur financier pour son engagement sur les thématiques ESG sur l'activité de crédit, en considérant que son influence auprès des émetteurs peut avoir des effets sur les pratiques des entreprises.

Elle souhaite aussi encore renforcer sa stratégie climat, à travers la mise en œuvre de sa politique de sortie charbon ambitieuse et par une nouvelle politique « Pétrole et Gaz ». Ostrum AM projette aussi d'augmenter ses encours en obligations durables.p

Enfin, elle a pour objectif de renforcer sa présence dans les instances de places et davantage contribuer aux réflexions du secteur financier pour l'amélioration des pratiques ESG.

Ostrum Asset Management

Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP-18000014 du 7 août 2018. Société anonyme au capital de 48 518 602 € – 525 192 753 RCS Paris – TVA : FR 93 525 192 753. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès-France – 75013 Paris – www.ostrum.com

Ce document est destiné aux clients d'Ostrum Asset Management. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Ostrum Asset Management.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Ostrum Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables.

Ostrum Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis et notamment en ce qui concerne la description des processus de gestion qui ne constitue en aucun cas un engagement de la part de Ostrum Asset Management.

Ostrum Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les références à un classement, un prix ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs de l'entité notée. Les perspectives mentionnées sont susceptibles d'évolution et ne constituent pas un engagement ou une garantie.

Dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale et conformément aux conventions signées par la France, Ostrum Asset Management exclut des fonds qu'elle gère directement toute entreprise impliquée dans la fabrication, le commerce et le stockage de mines anti-personnel et de bombes à sous munitions.



Ostrum Asset Management

Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP-18000014 du 7 août 2018 – Société anonyme au capital

de 48 518 602 euros – 525 192 753 RCS Paris - TVA : FR 93 525 192 753 – Siège social :
43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris - www.ostrum.com